



# **Contribution d'entretien après le divorce - soutien financier par les proches parents – aide sociale**

- I. Introduction
- II. Problématique du calcul de l'entretien en cas de déficit
- III. Soutien par les proches parents
- IV. Aide sociale
- V. Violation de droits fondamentaux
- VI. Conclusions



## **II. La problématique du calcul de l'entretien en cas de déficit**

Attribution unilatérale de l'ensemble du déficit:

- Répartition inégale des charges

Justification du Tribunal fédéral :

- Eviter une double charge de l'aide sociale
- Motivation pour le travail

Conséquence: Violation de l'égalité des chances



### III. Soutien par les proches parents

- Conditions liées à l'obligation alimentaire des proches parents
- Aisance
- Volume de la prestation
- Pas d'obligation de remboursement
- Pratiques cantonales très inégales
- Problématique de l'inégalité de droit



## IV. Aide sociale

- Conséquences du fédéralisme
- Problématique de la non prise en compte des obligations alimentaires
- Obligation de remboursement
- Aide sociale pour les enfants: les contradictions entre doctrine, législation cantonale et pratique



## V. Violation de droits fondamentaux

- Obligation d'assurer la justice sociale

### **Défenses individuelles contre la violation de droits fondamentaux:**

- Refus de rembourser les prestations d'aide sociale
- Refus de soutenir les proches parents



## VI. Conclusion (résumé)

- Discrimination indirecte en fonction du sexe
- Notamment: Calcul de la contribution d'entretien des enfants
- Problème particulier: Constitution d'une prévoyance vieillesse après le divorce
- Problème de la non prise en compte des obligations d'entretien en vertu du droit de la famille dans le calcul du besoin selon le droit d'aide sociale
- Réclamation du remboursement: Violation de droits fondamentaux / inégalité de droit
- Notamment: Prise en compte séparée de l'aide sociale pour enfants (interdiction d'exiger le remboursement)
- Réclamation du soutien par les proches parents: Violation de droits fondamentaux / inégalité de droit